



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la condition féminine

FEWO



NUMÉRO 023



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 12 mars 2012



Présidente

Mme Irene Mathysen

Comité permanent de la condition féminine

Le lundi 12 mars 2012

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD)): J'aimerais commencer. Je demande à tous de s'asseoir.

Je souhaite la bienvenue à nos visiteurs. Nous recevons Saman Ahsan, directrice générale, ainsi que Juniper Glass, directrice du développement de la Fondation Filles d'action. Nous recevons également Paulette Senior, ainsi que Farrah Todosichuk, de YWCA Canada.

Je ne pense avoir oublié personne.

Bienvenue. Nous sommes très heureuses que vous soyez ici. Nous avons commencé par donner 10 minutes à chaque groupe. Ensuite, nous poursuivrons avec des questions.

Madame Ahsan, voudriez-vous commencer, s'il vous plaît? Vous avez 10 minutes.

[Français]

Mme Saman Ahsan (directrice générale, Fondation filles d'action): Cela nous fait plaisir d'être ici et de partager notre expérience avec vous.

J'aimerais inviter ma collègue Juniper à parler la première.

Mme Juniper Glass (directrice du développement, Fondation filles d'action): Bonjour. Je vous remercie beaucoup de cette occasion de discuter d'un sujet aussi important que celui de l'avenir des filles au Canada.

[Traduction]

Je pense qu'il est très avant-gardiste de la part du comité d'avoir posé cette question importante: comment améliorer les perspectives économiques des filles au Canada?

La Fondation Filles d'action a été fondée en 1995. Notre bureau principal se trouve à Montréal.

Nous comptons environ 270 organisations membres partout au Canada. Nos organisations sont présentes dans toutes les provinces et tous les territoires, et nous aimons vraiment travailler pour unifier les organisations et collaborer à l'amélioration de la situation des filles au Canada.

Nous avons des programmes pour les filles. Nous avons un programme de leadership pour les jeunes femmes et nous demandons également à des femmes d'agir comme mentors auprès de filles, d'interagir avec elles et de discuter avec elles. Le mentorat et les modèles d'identification font partie des questions importantes que nous soulèverons dans le cadre de nos recommandations portant sur les perspectives économiques des filles.

Pourquoi mettre l'accent sur les filles? Nous pensons que le Canada serait en meilleure position si tous ses citoyens étaient en mesure d'atteindre leur plein potentiel. Comme nous l'avons vu à l'échelle internationale, investir dans les filles revient à investir dans

le mieux-être social et économique du pays entier, et nous pensons que c'est vrai au Canada également. Malgré que nous soyons très prospères, il reste beaucoup de travail à faire.

L'an dernier, la Fondation Filles d'action a mené un sondage d'opinion publique ayant permis de constater que, tout en haut de la liste des questions entourant l'équité entre les hommes et les femmes ainsi que les garçons et les filles, 96 p. 100 des répondants ont dit estimer que l'équité entre les garçons et les filles était une valeur canadienne importante. Toutefois, à l'évidence, de nombreuses filles n'atteignent pas leur potentiel professionnel et financier lorsqu'elles grandissent. Que pouvons-nous faire, donc?

Par exemple, les deux tiers des travailleurs qui touchent le salaire minimum au Canada sont des femmes. Les salariés masculins touchent 20 p. 100 de plus que les salariées au Canada, de sorte que nous avons l'une des plus importantes disparités salariales entre les sexes des pays de l'OCDE.

Il semble que les filles s'en tirent bien. Par exemple, en éducation, il semble que le taux de décrochage chez les filles soit moins élevé que chez les garçons, mais lorsque l'on pousse l'examen plus loin, dans la vie quotidienne des filles, il se passe beaucoup de choses. Chaque jour, il y a des expériences de harcèlement. La violence continue d'être assez répandue. Les filles ont une très mauvaise estime d'elles-mêmes, et il semble que ces problèmes empirent. Les écoles ne sont donc pas des endroits très sûrs pour de nombreuses filles.

Nous savons également que les filles sont plus vulnérables à l'insécurité économique, étant donné qu'elles font face à des obstacles supplémentaires et à des possibilités limitées en raison de leur origine ethnique, de leurs revenus, de leur classe sociale, de leur capacité, de leur statut d'immigrante et de la question de savoir si elles viennent d'un milieu autochtone, entre autres. Ce sont toutes des caractéristiques importantes de la vie des filles.

Je pense qu'il est très intéressant de constater que le gouvernement fédéral, entre autres, accorde de plus en plus d'attention à la nécessité d'accroître la représentation des femmes au sein de la gouvernance. Il existe des initiatives très importantes s'adressant aux femmes, par exemple, même dans les conseils d'administration des entreprises. Les entreprises sont plus rentables lorsqu'il y a davantage de femmes qui jouent un rôle dans la prise de décision.

Il faut donc commencer jeune, et c'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui: pour aider les filles à cultiver leur confiance, leur capacité et leur expérience afin qu'elles puissent remplir leur potentiel, ainsi que pour améliorer les environnements sociaux et éducatifs dans lesquels les filles grandissent. Je pense que cela touche les deux côtés. Il ne s'agit pas seulement d'un problème individuel, voulant que si les filles sont confiantes, tout va bien aller. Il s'agit également de créer des environnements dans lesquels les filles peuvent réussir à bien grandir à l'âge adulte. Nous savons également qu'il y a un effet intergénérationnel. Plus les filles et les femmes peuvent obtenir une stabilité financière et assurer leur prospérité, plus elles apportent à leurs enfants et à la collectivité.

Cette semaine, au Québec, une étude portant sur les taux de décrochage a été publiée. À l'évidence, le taux de décrochage au secondaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles — nous le savons — mais les incidences sur les filles sont plus importantes. Les filles qui décrochent ont tendance à demeurer dans la pauvreté, alors que les hommes sont en mesure de trouver d'autres types d'emplois.

Cela nous démontre, encore une fois, qu'il faut commencer jeune. Je cède maintenant la parole à Saman Ahsan, qui vous parlera de nos recommandations.

• (1535)

Mme Saman Ahsan: Merci Juniper.

Grâce à l'expérience acquise ces 15 dernières années auprès des filles et des jeunes femmes, nous estimons important de recommander la création et le maintien de programmes pour filles qui permettent de développer l'estime de soi, la pensée critique et les aptitudes de leadership des filles. À première vue, ces éléments peuvent ne pas avoir beaucoup de lien avec la prospérité économique, mais ils font en fait partie d'un cercle vicieux qui nuit au développement des filles et les empêche d'atteindre facilement leur plein potentiel.

Au Canada, la perception à l'égard de la valeur des jeunes filles continue d'être négative; on perçoit qu'elles ne peuvent pas en faire beaucoup. Cela mène à une mauvaise estime de soi, à un manque de dignité et à une faible confiance en soi. Cela cause la dépression, la détresse et les frustrations pendant que les filles grandissent. Quarante-quatre pour cent des adolescentes disent se sentir constamment stressées, et les filles sont deux fois plus susceptibles que les garçons d'être traitées pour une dépression. Seize pour cent des adolescentes se considèrent inutiles.

Il existe une citation qui dit: « Le plus souvent, les gens abandonnent leur pouvoir en pensant qu'ils n'en ont pas », et c'est exactement ce qui se passe avec les filles. Elles se sentent impuissantes, inutiles et elles n'ont pas l'estime de soi nécessaire pour se sortir de ce cercle vicieux. La Fondation Filles d'action ne considère pas les filles comme des victimes ni comme des bénéficiaires passives du développement. Nous estimons qu'elles doivent assumer la responsabilité de leur propre vie. Elles sont des agents de changement. Elles doivent seulement être équipées des compétences nécessaires pour leur permettre de se sortir du cercle vicieux, d'assumer la responsabilité de leur propre vie, de prendre des mesures dans leur propre vie qui amélioreraient non seulement leur vie, mais aussi celle de leurs proches, de leurs familles et de leurs collectivités. Ce serait la mesure la plus importante pour améliorer les perspectives économiques à long terme.

Notre deuxième recommandation consiste à offrir du mentorat et des modèles d'identification diversifiés aux filles lorsqu'elles grandissent. Les jeunes filles canadiennes n'ont pas beaucoup de

modèles d'identification féminins ayant réussi à qui s'identifier, surtout si elles viennent de minorités, ou encore de milieux autochtones, à faible revenu, nordiques, ruraux ou marginalisés. Des études ont démontré que si les filles ont des modèles d'identification positifs de femmes qui ont réussi, leur sentiment de dignité et d'estime de soi est plus élevé que chez les filles qui n'en ont pas. Nous estimons qu'il s'agirait d'une mesure importante pour aider les filles à réaliser qu'elles peuvent faire ce qu'elles veulent pour atteindre leur plein potentiel, en particulier pour ce qui est de leur prospérité économique.

Notre troisième recommandation consiste à éduquer les garçons et les jeunes hommes à réfléchir de façon critique au rôle et aux attentes en ce qui a trait au genre, et à favoriser l'égalité entre les sexes. Je pense qu'à l'évidence, on ne peut pas seulement tendre la main à une partie de la société en s'attendant à ce que toute la société se transforme. Nous ne tendons donc pas la main seulement aux filles et aux femmes; nous devons englober toute la société, qui comprend les garçons et les hommes, qui sont socialisés de la même façon que les filles. Ils grandissent et ils apprennent les messages entourant les rôles, les normes, les stéréotypes et les comportements propres au sexe. Ils reçoivent ces messages dès leur plus jeune âge de leurs familles, de leurs collectivités, de leurs pairs, des médias ainsi que des écoles et des établissements d'enseignement. Nous devons veiller à ce que nos garçons et nos hommes soient éduqués afin qu'ils puissent devenir des protagonistes actifs en vue d'atteindre l'égalité entre les sexes.

Notre prochaine recommandation consiste à examiner et à combler les lacunes dans les programmes scolaires pour s'assurer que l'égalité entre homme et femme soit reflétée à tous les paliers d'éducation. Il ne s'agit pas seulement du contenu des cours, mais aussi de la méthodologie et du fonctionnement des écoles. Les écoles doivent être un environnement accueillant pour les filles en les encourageant, en les favorisant; elles doivent aussi être un endroit où elles peuvent s'épanouir, apprendre et grandir pour atteindre leur plein potentiel dans tous les domaines, en particulier ceux qui sont actuellement dominés par les hommes.

Notre cinquième recommandation consiste à élargir et développer les programmes qui visent à réduire le harcèlement à caractère sexuel, en particulier dans les établissements d'éducation. Comme Juniper l'a dit, le harcèlement continue d'être très fréquent. Quarante-quatre pour cent des filles dans les écoles secondaires disent avoir été victimes de harcèlement sexuel. Cet harcèlement a des impacts à long terme, il cause la dépression et un sentiment d'inutilité. Il peut mener à la toxicomanie, à la délinquance violente, à des pensées suicidaires. Il peut donc créer de nombreux problèmes. Une fille qui fait face à ce type de harcèlement ne fera manifestement pas de son mieux pour réussir à l'école et dans sa carrière professionnelle, ce qui restreindra ses perspectives économiques à long terme. Non seulement le harcèlement peut causer de la dépression, mais il renforce aussi l'idée entourant l'inégalité entre les sexes, voulant que les femmes ont un statut moins élevé que les hommes et qu'elles sont donc en mesure de faire face à cette discrimination et à ce harcèlement.

•(1540)

Notre dernière recommandation porte sur la prestation de cours de littératie financière sexospécifique pour les jeunes femmes et les femmes. Il a été prouvé dans de nombreux pays en voie de développement que les femmes gèrent mieux l'argent que les hommes. C'est pour cette raison que bon nombre d'initiatives de développement social — les initiatives de microcrédit, de micro-entreprises, ou d'habilitation des femmes — mettent toutes l'accent sur les femmes, et qu'elles enseignent aux femmes des compétences en matière de littératie financière, ce qui les aide à prendre leur vie en main. Lorsqu'une femme est financièrement compétente, les effets se font sentir sur sa famille et l'ensemble de la collectivité. Nous estimons que les jeunes filles doivent avoir des compétences en matière de littératie financière afin qu'elles puissent planifier leur avenir et améliorer leurs perspectives économiques à long terme.

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Nous sommes très heureux d'avoir reçu les représentantes de la Fondation Filles d'action et nous remercions Mme Ahsan et Mme Glass pour l'information qu'elles nous ont transmise.

Nous devons maintenant passer au YWCA. Nous sommes très chanceux de recevoir Paulette Senior, chef de la direction générale.

Nous avons également en vidéoconférence de Victoria, en Colombie-Britannique, Mme Farrah Todosichuk.

Je souhaite la bienvenue à Farrah et à Paulette.

Mme Paulette Senior (chef de la direction générale, YWCA Canada): Merci.

La présidente: Vous avez 10 minutes.

Mme Paulette Senior: Nous ferons de notre mieux.

Merci de nous avoir invitées à faire cet exposé aujourd'hui. Je remercie également Farrah d'être des nôtres.

Vous ne le savez peut-être pas, mais les Y et W dans notre nom sont les abréviations de « *Young Women* », et de fait, le YWCA du Canada met essentiellement l'accent sur les filles et les jeunes femmes. D'un bout à l'autre du Canada, 30 de nos associations membres offrent annuellement des programmes à plus de 25 000 jeunes filles et jeunes femmes. La promotion des qualités de chefs de file chez les jeunes filles est une priorité pour nous, et 25 p. 100 de nos conseils d'administration et de notre personnel sont constitués de jeunes femmes, conformément à une politique qui a été adoptée par le mouvement mondial YWCA il y a quelques années.

D'après notre expérience de contacts quotidiens avec des jeunes femmes et des jeunes filles, nous constatons que les questions ayant une incidence sur la prospérité économique future des jeunes filles au Canada au fur et à mesure qu'elles deviennent de jeunes femmes sont les suivantes: surpasser les barrières systémiques, avoir accès à l'éducation dont elles auront besoin pour devenir des adultes prospères, faire la transition à leur premier emploi en carrière à une époque de chômage élevé chez les jeunes, se reprendre en main après avoir été victimes de violence et de mauvais traitements et l'accès à la garde d'enfants pour les jeunes mères qui travaillent.

YWCA Canada est fière des répercussions positives de ses programmes, mais on ne peut assurer la prospérité économique de la prochaine génération de jeunes femmes uniquement grâce aux programmes. La prospérité économique des jeunes filles est liée à l'égalité envers les femmes et à la prospérité familiale. En 2012, les femmes continuent de gagner une fraction du salaire des hommes. Elles représentent encore 80 p. 100 des chefs de famille monoparentale et 30 p. 100 de ces familles vivent dans la pauvreté. Les familles à faible revenu ont besoin de programmes de soutien du

revenu adéquats qui permettent de placer les filles dans ces familles sur un même pied d'égalité. Les organismes de service peuvent travailler pour faire en sorte que les jeunes filles de leurs collectivités obtiennent l'appui dont elles ont besoin en matière d'éducation, de compétences de vie et de leadership. Mais la situation familiale des jeunes filles a une incidence directe sur leur avenir. La croissance continue de l'écart de revenu ne permettra pas d'améliorer la prospérité économique des jeunes filles d'aujourd'hui lorsqu'elles seront adultes.

Il est également important de surmonter les barrières systémiques. Il est généralement reconnu que des collectivités particulières sont confrontés à des obstacles au chapitre de la prospérité au Canada. Les jeunes filles des Premières nations et des communautés inuites, les Métisses, les jeunes filles des communautés racialisées, les jeunes filles ayant des incapacités mentales ou physiques ainsi que les jeunes immigrantes ou réfugiées — qui doivent s'adapter culturellement ou linguistiquement et qui ont peut-être connu des conflits de grande envergure — se retrouvent toutes devant des obstacles pour parvenir à la prospérité économique. Sans l'apport de changement systémique, ces jeunes filles sont moins susceptibles que d'autres jeunes filles d'être économiquement prospères en tant qu'adultes. Des programmes et des politiques efficaces visant à améliorer la prospérité pour la prochaine génération de jeunes femmes doivent se pencher sur les barrières systémiques. Les observations que nous faisons ici aujourd'hui reconnaissent cette réalité et s'appliquent encore davantage aux jeunes filles qui se heurtent à des obstacles systémiques comparativement aux autres.

Nos programmes reconnaissent la réalité de la vie des jeunes filles et les encouragent à explorer leur imagination et leur créativité tout en développant la confiance en soi et les qualités de chefs de file. Les programmes du YWCA pour les jeunes filles et les jeunes femmes répondent aux besoins en matière d'activités communautaires parascolaires sexospécifiques, qui offrent aux jeunes filles et aux jeunes femmes la possibilité de faire fond sur leur estime de soi, leur autonomie, leur indépendance et leurs capacités de chefs de file dans un environnement sécuritaire à l'abri des critiques. Le fait d'inculquer le sens du leadership et de l'autonomie aux participantes des programmes leur permet de développer des compétences qui les aideront à passer au travers de leur adolescence et à atteindre la maturité sans heurts.

Nous offrons des programmes comme YWCA GirlSpace, qui offre de la programmation de qualité tout en se penchant sur les questions sociales clés auxquelles les jeunes filles d'aujourd'hui doivent faire face et qui répondent à leurs besoins divergents. Nous avons également mis sur pied le programme Power of Being a Girl, qui est en fait une conférence sur la prévention de la violence qui est donnée dans plus de 25 collectivités et qui rejoint plus de 4 000 filles par année. Cette conférence met l'accent sur les questions comme des relations saines, l'image corporelle, la santé sexuelle, l'intimidation et la sécurité sur Internet. Nous nous employons également au développement d'un nouveau programme appelé Y Act Up. Il met l'accent sur les capacités de leadership et de prise de décision des jeunes filles et les incite à s'engager civiquement tout au long de leur vie dans leurs collectivités. Nous savons que lorsque les filles sont éduquées et responsabilisées, elles deviennent des chefs de file à la maison, dans leurs collectivités et au-delà, de sorte qu'elles améliorent leur prospérité économique ainsi que celle des personnes qui les entourent.

En matière d'éducation, depuis les années 1970, pour citer Statistique Canada « un renversement spectaculaire s'est amorcé sur les campus au Canada ». Nous savons qu'en 1971, 32 p. 100 des diplômés universitaires âgés entre 25 et 29 ans étaient des femmes; en 1991, 51 p. 100 des diplômés étaient des femmes; et en 2006, 60 p. 100 étaient de jeunes femmes. L'éducation a le pouvoir immense d'améliorer les perspectives économiques des jeunes femmes et des jeunes filles. Par exemple, en 2006 le revenu médian des membres des peuples autochtones était de 30 p. 100 inférieur à celui des autres Canadiens, mais le revenu médian des femmes autochtones qui étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures était plus élevé que celui des femmes non autochtones ayant fait des études équivalentes. Puisque 70 p. 100 des nouveaux emplois exigent un diplôme collégial ou universitaire, la prospérité future des jeunes filles est liée aux études supérieures.

• (1545)

L'éducation supérieure doit être accessible et abordable, et malgré tout à l'échelle nationale, les diplômés de premier cycle terminent leurs études avec un prêt en moyenne de 19 000 \$. Près de 400 000 étudiants ont dû emprunter pour financer leur éducation l'an dernier.

Parallèlement au nombre croissant de jeunes femmes qui suivent des études postsecondaires, les droits de scolarité ont augmenté tandis que les subventions ont diminué. Les jeunes femmes quittent l'école, diplôme en main, mais les perspectives d'emploi qui s'offrent à elles sont réduites, tandis qu'elles ont encouru des dettes considérables. Les jeunes femmes provenant de familles à faible revenu et qui essaient d'améliorer leurs perspectives économiques figurent très certainement parmi celles qui font des emprunts.

J'aimerais maintenant vous présenter Farrah, qui va vous parler de sa propre expérience.

Allez-y, Farrah.

Mme Farrah Todosichuk (représentante, YWCA Canada): Bonjour, je m'appelle Farrah Todosichuk, et on m'a demandé de vous parler aujourd'hui de mon expérience personnelle et de ma vision des perspectives économiques des jeunes Canadiennes.

En juin dernier, j'ai reçu mon diplôme de l'Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan, et je faisais partie de la liste du doyen. Il s'agit d'un baccalauréat en psychologie avec spécialisation en études de la condition féminine.

Comme bon nombre de jeunes femmes d'un bout à l'autre du pays, j'ai essayé de payer seule mes études universitaires. J'ai travaillé fort, j'ai reçu des bourses ainsi que du financement sous forme de prêts étudiants afin de pouvoir payer mes droits de scolarité. Je suis fière d'avoir terminé mes études et obtenu un diplôme, d'avoir en fait bien réussi et d'avoir aimé faire ces études.

À l'heure actuelle, au moment où je comparais devant vous, je suis énormément endettée, toutefois, soyons honnête, je ne sais plus trop comment procéder. Le problème dans mon cas, c'est que je n'ai pas d'expérience professionnelle, et sans expérience, je me trouve incapable d'accéder aux carrières potentielles liées au diplôme que j'ai obtenu.

Pour l'heure, j'occupe deux emplois au salaire minimum; toutefois, mes revenus ne sont pas encore suffisants, malheureusement pour subvenir à mes besoins quotidiens ni pour commencer à rembourser mes prêts étudiants. Qui plus est, je trouve que le fait d'occuper ces deux emplois m'empêche de participer à des activités de bénévolat qui me permettraient d'acquérir de l'expérience que je pourrais indiquer sur mon curriculum vitae et d'établir un réseau de contacts

pour trouver un emploi stable dans mon domaine. Ainsi, je me retrouve dans une situation de stagnation puisque je suis incapable de trouver et même d'occuper un emploi lié à mon diplôme sans l'expérience qui me permettrait de l'obtenir.

Par ailleurs, le fait est que j'ai pour 35 000 \$ de prêts étudiants qui accumulent de l'intérêt. Par conséquent, je me retrouve comme bon nombre de femmes au Canada qui occupent des postes au salaire minimum: c'est-à-dire que je me situe sous le seuil de la pauvreté du Canada.

D'après mon expérience et les conversations que j'ai eues avec des amis de diverses origines, je constate que les jeunes Canadiens ont besoin davantage d'appui pour les orienter en matière de carrière et financièrement. Les jeunes femmes ont besoin d'aide pour acquérir ce genre de compétence, enrichir leur curriculum vitae et obtenir l'expérience nécessaire pour mieux assurer leur transition entre l'école et le monde du travail.

J'estime que si des investissements sont faits et que l'on travaille avec les personnes de façon proactive, en offrant du soutien, de la formation et des services pendant les études ou avant que la majorité de ces personnes n'aient à supporter le fardeau de leur pleine indépendance financière, ces lacunes peuvent être surmontées. Qui plus est, cette orientation ne doit pas forcément viser uniquement les étudiants ou les jeunes voulant aller à l'université. Elle pourrait être rendue pertinente pour les jeunes et les femmes plus âgées qui arrivent ou reviennent sur le marché du travail. Ce soutien en matière d'orientation financière pourrait également être utile aux hommes de la société qui ont également à faire ce genre de transition.

Lorsqu'on m'a demandé de vous adresser la parole aujourd'hui, je me suis réjouie de cette possibilité. Ce cheminement est une autre expérience positive et enrichissante pour moi. Grâce à cela, je me rends compte que ma position économique est semblable à celle d'une grande variété de femmes d'un bout à l'autre du Canada.

Qui plus est, je comprends que ma position demeure positive. De nombreuses femmes se heurtent à des obstacles et doivent assumer des responsabilités qui vont bien au-delà de la mienne. Lorsqu'on songe aux femmes ayant la charge d'enfants, aux femmes handicapées ou à celles qui ont des problèmes d'estime de soi ou de rang social, il est absolument remarquable de voir comment l'écart peut être important entre celles qui jouissent d'une stabilité financière et les autres.

Même si mon intervention a été courte, j'espère que ce que je vous ai dit aujourd'hui vous aidera à voir l'importance des organismes de services et de soutien comme le YWCA et qu'à l'avenir, nous continuerons de mettre l'accent sur les façons d'améliorer les perspectives économiques des femmes au Canada.

Merci.

• (1550)

La présidente: Merci beaucoup, madame Todosichuk.

Mme Paulette Senior: J'ai des recommandations, mais je ne sais pas si j'ai assez de temps pour en parler.

La présidente: Il vous reste environ 30 secondes.

Mme Paulette Senior: D'accord. Je me lance.

Nous avons fait la prestation de programmes pour des jeunes filles. En particulier, grâce à notre Programme Éco-stages jeunesse (PESJ), nous avons très bien réussi à nous concentrer sur les filles et les jeunes femmes. Nous croyons également qu'il est important de s'assurer que ces programmes axés sur un seul sexe continuent parce que la réussite des jeunes femmes dans ces programmes est très importante. Nous recommandons de mettre en branle le PESJ en se concentrant sur les jeunes femmes confrontées à des obstacles systémiques.

Nous recommandons également que du logement de soutien et abordable pour les filles et les femmes fassent partie des services appropriés offerts, on pourra ainsi s'assurer que les adolescentes qui quittent le foyer pour échapper à la maltraitance pourront bâtir une vie stable et sécuritaire sur le plan économique. Notre expérience sur le terrain nous a démontré que c'est un aspect important.

Nous savons que les services de garderie accessibles, abordables...

La présidente: Je suis extrêmement désolée de vous interrompre, mais vous pourriez peut-être envoyer ces recommandations à la greffière. Les avez-vous? D'accord. Je pense que c'est la bonne façon de procéder.

Mme Paulette Senior: Merci de m'avoir donné l'occasion de vous en parler.

La présidente: Ça nous fait très plaisir.

Mme Truppe va maintenant entamer notre série de questions de sept minutes.

Mme Susan Truppe (London-Centre-Nord, PCC): Merci beaucoup.

J'aimerais remercier la Fondation Filles d'action et le YWCA d'être venus nous renseigner en personne ou par vidéoconférence. Nous en sommes très reconnaissants, et votre apport va, espérons-le contribuer à notre étude.

J'aimerais demander à Fondation Filles d'action quels sont les deux ou trois recommandations — je sais que vous aviez une liste de recommandations —, les plus importantes que vous formulerez à notre comité pour déterminer comment Condition féminine du Canada pourrait améliorer la participation, la prospérité et le leadership économiques des jeunes filles au Canada.

Mme Saman Ahsan: Je pense que la première recommandation est très importante, soit les programmes pour filles seulement. Ces programmes renforcent leur estime de soi, leur pensée critique et leurs compétences de leader. Les jeunes filles sont au coeur de la question et, comme nous l'avons dit, elles ne profitent pas de ces programmes de façon active. Nous croyons qu'on peut leur donner les moyens de prendre conscience qu'elles peuvent changer la donne, ce qui constitue une étape cruciale pour mettre fin au cercle vicieux. Lorsqu'elles décident d'agir, elles peuvent changer leur vie et celle de leur entourage. Cela permet d'améliorer l'image qu'elles ont d'elles-mêmes; elle s'accroît davantage de valeur puisqu'elles contribuent à la société.

Ces programmes changent le cercle vicieux de la discrimination contre les filles et mettent fin aux obstacles qui les empêchent de réaliser leur plein potentiel. Je crois donc que c'est une recommandation importante.

Je crois qu'une autre recommandation essentielle serait d'éduquer les garçons et les hommes parce qu'on ne peut bien entendu pas s'attendre à ce que les filles changent la situation à elles seules. Il faut que toute la société prenne conscience de l'importance de l'égalité des sexes, et ce, à tous les niveaux. Tout le monde, pas seulement les hommes et les garçons, mais aussi les gouvernements, les

organismes non gouvernementaux, le secteur privé, les écoles et les médias — bref tout le monde doit faire un effort concerté. Ce sera possible seulement si les garçons et les hommes se rendent compte que, eux aussi ils doivent jouer un rôle pour améliorer l'égalité des sexes.

Qu'en dites-vous?

Mme Juniper Glass: Oui, le fait que les garçons et les jeunes hommes réfléchissent de façon critique à la discrimination et à l'inégalité fondée sur les sexes permettrait de réduire considérablement la discrimination et les relations violentes qui sont actuellement extrêmement répandues chez les adolescents canadiens.

Mme Susan Truppe: Merci.

J'ai une question à deux volets: pouvez-vous nous éclairer quant au défi unique auquel les jeunes filles sont confrontées à l'égard de la participation, de la prospérité et du leadership économiques? Ces défis sont-ils différents pour les filles habitant les milieux urbains et celles habitant les milieux ruraux? Les défis sont-ils différents selon la région habitée ou sont-ils les mêmes?

• (1555)

Mme Juniper Glass: Vous me demandez de vous parler des principaux défis auxquels les filles font face en ce qui concerne...

Mme Susan Truppe: Quels sont les principaux défis auxquels les filles font face, de façon générale? Existe-t-il des défis différents pour les filles, disons, en milieu urbain et rural?

Mme Juniper Glass: Oui.

Je pense qu'il est très important de ne pas considérer les filles comme étant toutes identiques, comme faisant partie d'un groupe ayant exactement les mêmes problèmes.

Nous travaillons aussi avec des filles de partout au pays — nous parlons davantage des filles et moins des jeunes femmes, de sorte qu'il s'agit d'un groupe d'âge plus jeune. Nous constatons qu'il ne s'agit pas nécessairement d'emplois, mais plutôt des fondations nécessaires à l'estime de soi, à la confiance, au fait de voir des gens qu'elles admirent se fixer des objectifs plus élevés, ainsi que de prendre des mesures afin d'atteindre leurs buts.

C'est pour cette raison que la confiance ainsi que l'absence de harcèlement et des violences, de même que le fait d'avoir un modèle d'identification, sont très importants pour ce groupe d'adolescentes et de préadolescentes.

À l'heure actuelle, nous dirigeons un projet, Fondation Filles d'action, en partenariat avec des organisations qui offrent des services aux filles et des collectivités rurales de partout au Canada. Nous sommes très satisfaits; nous aurons des résultats bientôt. Étant donné que les filles dans ces régions font face à des défis uniques et à des circonstances économiques plus difficiles, à moins de choix de carrière et d'éducation et à la nécessité de sortir de leur communauté pour obtenir une éducation postsecondaire, il leur est plus difficile d'accéder à du soutien si elles vivent dans la violence.

Souvent, il y a des attentes traditionnelles fondées sur le sexe à l'égard des femmes, voulant qu'elles doivent seulement remplir leur rôle de mère, par exemple.

Il existe sans aucun doute des défis uniques. Nous travaillons également avec des Premières nations. S'il est vrai qu'elles font face à des défis semblables à ceux des communautés rurales, c'est-à-dire qu'elles sont isolées et dépendent des économies fondées sur les ressources, elles ont également des défis supplémentaires liés à l'histoire du colonialisme et à ses incidences sur leurs familles ainsi qu'aux difficultés causées — des obstacles à surmonter en ce qui concerne la réussite financière, le fait d'être parent, et ainsi de suite.

Mme Susan Truppe: Merci.

On a entendu dire à de nombreuses reprises que l'une des questions les plus pressantes auxquelles font face les gestionnaires de partout au pays semble être une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Selon le journal *The Globe and Mail*:

Les deux tiers des gestionnaires disent avoir de la difficulté à trouver des employés qualifiés, et le tiers dit que la pénurie de main-d'oeuvre est si grave qu'elle empêche leur entreprise de connaître une croissance aussi rapide que possible.

Avez-vous été en mesure de cerner un domaine de votre travail indiquant si les filles d'aujourd'hui sont plus ou moins susceptibles d'être intéressées par les métiers spécialisés? Saisissent-elles cette possibilité ou cherchent-elles d'autres avenues?

Mme Juniper Glass: Nous avons définitivement constaté une augmentation du nombre de filles qui entrent dans des domaines technologiques et non traditionnels. Il existe une merveilleuse organisation, Actua. Elle s'est dotée d'un programme pour les filles qui se concentrent entièrement sur les sciences et la technologie. L'organisation fait partie du réseau Filles d'action et elle fait du très bon travail, en particulier dans le domaine des mathématiques, des sciences et des technologies.

Cela fait partie de l'aspect lié au modèle d'identification. Nous avons Roberta Bondar, mais il n'y en a pas beaucoup d'autres à qui nous pouvons penser, des femmes qui ont réussi dans des domaines technologiques. Peut-être devons-nous attirer davantage l'attention sur celles qui travaillent dans ce domaine, tout en créant des espaces réservés aux filles dans les écoles, dans les centres communautaires, où elles peuvent découvrir leurs intérêts. Même si les filles ont l'air intéressées, elles n'obtiennent pas beaucoup d'appui.

La présidente: Merci beaucoup. Je suis désolée, la première série de questions est terminée.

Malheureusement, notre séance est interrompue par un vote.

Je suggère à tous les membres du comité qui le souhaitent d'envoyer leurs questions à la greffière. Elle les enverra à nos témoins, et ils pourront nous envoyer les réponses par écrit.

Pour ce qui est du deuxième groupe de témoins, je demanderais à tout le monde de revenir dans la salle du comité dès que possible après le vote, et nous reprendrons la séance dès qu'il y aura quorum.

Cela vous va?

•(1600)

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Madame la présidente, quels sont les paramètres à respecter pour envoyer des questions par écrit? Quelle est la date limite? Quel est le délai? Quelles sont les règles?

La présidente: Je présume que puisque vous êtes ici, vous avez des questions à poser.

Madame la greffière, demain serait-il acceptable, ou peut-être mercredi?

Demain en fin de journée, est-ce acceptable?

Mme Susan Truppe: Oui.

C'est acceptable en ce qui concerne les questions. Je pense que vous vous demandez si tout le monde a un certain délai qui lui est attribué, et que si un parti pose une question simple et qu'on reçoit une réponse très longue, ça prendrait beaucoup plus que, disons trois ou cinq minutes, ou le délai imparti.

Sinon, ça me va.

La présidente: Très rapidement, oui, madame Freeman.

Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPD): Sauf votre respect, si les réponses comprennent plus de renseignements, je ne pense pas que ce soit si terrible.

Cela dit, nous avons préparé nos questions et cela porte sur le nombre de questions que nous préparerions normalement en vue du type de témoignages que nous entendons, environ trois ou quatre questions par série de questions, et nous avons habituellement deux séries de questions par groupe de témoins. Nous n'allons pas envoyer 500 questions, ou rien du genre.

La présidente: Est-ce acceptable, l'opposition enverra le même nombre de questions qui serait habituellement posées pendant une séance de comité? J'imagine que les députés ministériels feront de même.

Mme Susan Truppe: Pour les questions, nous sommes d'accord. Mais normalement, lorsque nous avons des groupes comme celui-ci, on a le temps de poser une question par personne, puis nous passons au prochain groupe de témoins. J'imagine, si on prend notre dernier groupe, qu'il y aurait une question par personne.

Mme Mylène Freeman: Non, nous pouvons habituellement poser trois questions, en deux séries de questions, voire quatre.

M. Dan Albas (Okanagan—Coquihalla, PCC): Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

La présidente: Oui, monsieur Albas.

M. Dan Albas: La sonnerie a retenti, et je pense que les comités sont censés interrompre leur débat.

La présidente: Oui, je comprends.

Sommes-nous d'accord en ce qui concerne les questions à envoyer par écrit à la greffière, pour procéder ainsi?

Mme Susan Truppe: Oui. Si nous avons d'autres questions à ce sujet, nous pouvons en discuter lorsque nous reviendrons parce que vous ne les recevrez pas avant demain, de toute façon.

La présidente: Très bien. Merci.

La séance est suspendue.

•(1600)

(Pause)

•(1650)

La présidente: Nous sommes prêts à continuer, et j'aimerais remercier nos témoins d'avoir fait preuve d'indulgence à l'égard de l'interruption.

J'aimerais commencer par entendre ce que les témoins ont à dire et leur poser autant de questions que possible. Nous reviendrons plus tard aux questions s'adressant au groupe de témoins précédents.

Mais pour l'instant, j'ai l'honneur d'accueillir Mme Byers, Mme Smallman et Mme Lahey.

Le CTC dispose de 10 minutes et Mme Lahey aussi.

Madame Byers, voulez-vous commencer?

Mme Barbara Byers (vice-présidente exécutive, Congrès du travail du Canada): Je vous remercie au nom des 3,2 millions de membres du Congrès du travail du Canada. Comme vous le savez, notre organisation réunit les syndicats nationaux et internationaux du Canada, les fédérations provinciales et territoriales du travail et 130 conseils du travail régionaux. Nos membres travaillent dans pratiquement tous les secteurs de l'économie canadienne, occupent tout type de poste, partout au Canada.

Si nous souhaitons améliorer les perspectives économiques qui s'offrent aux jeunes filles canadiennes, il nous faut examiner attentivement la réalité économique que connaissent les femmes canadiennes. Les femmes représentent presque la moitié de la main-d'oeuvre canadienne. Bien que les femmes travaillent dans tous les secteurs de l'économie, elles sont victimes d'inégalité et de discrimination dans la société ainsi que dans leur lieu de travail. L'écart entre les salaires des femmes et des hommes se situe entre 70 et 72 p. 100 depuis les trois dernières décennies. L'écart est plus marqué pour les femmes plus âgées, les femmes autochtones, les femmes handicapées et les femmes appartenant à des minorités ethniques.

Une bonne partie des postes occupés par les femmes sont concentrés dans les emplois que l'on qualifie de typiquement féminin, le secteur des services et les professions qui consistent à dispenser des soins ou de l'aide. Les femmes sont toujours faiblement représentées dans les métiers spécialisés et dans les postes de cadres supérieurs. Les femmes ont une plus forte probabilité que les hommes de travailler à temps partiel, d'avoir des emplois multiples, et d'avoir un emploi précaire. Cela signifie qu'il y a plus de femmes qui travaillent sans avoir d'avantages sociaux ni de régime de pension fournis par l'employeur.

Seulement 33 p. 100 des femmes au chômage sont admissibles à des prestations d'assurance-emploi. Lorsqu'on n'est pas admissible à l'AE, on n'a pas accès aux congés de maternité, aux congés parentaux, aux congés pour raisons familiales ou aux congés de maladie.

Les femmes endurent beaucoup de stress pour équilibrer le travail et la vie familiale, qu'il s'agisse de s'occuper d'enfants, de prendre soin de proches âgés, handicapés ou malades, ou de participer à la vie communautaire. En l'absence de services publics de qualité, un grand nombre de femmes doivent en payer le prix en interrompant leur carrière ou en se contentant d'emploi précaire ou à temps partiel afin de parvenir à joindre les deux bouts tout en prenant soin de leur famille.

Nous affrontons maintenant un climat d'austérité qui menace les emplois dans le secteur public, une source de bons emplois pour les femmes. La perte de ces emplois aura des effets dévastateurs non seulement sur les familles qui comptent dessus, mais aussi sur les services dont dépendent les femmes de partout au Canada. Il s'agit là de la réalité économique que connaissent les femmes aujourd'hui, et c'est aussi celle que connaîtront les jeunes filles canadiennes si nous ne prenons pas de mesures concertées pour y remédier.

Les jeunes femmes canadiennes se heurtent à une situation économique qui semble leur être défavorable. Vous entendrez probablement d'autres témoins parler des réussites du Canada pour ce qui est d'éduquer les jeunes femmes. Ce que vous n'entendrez peut-être pas, c'est que l'égalité des sexes en matière d'éducation ne se traduit pas nécessairement par de meilleures possibilités pour les jeunes filles qui entrent sur le marché du travail, pas plus qu'elle

n'entraîne de meilleures perspectives économiques pour leur vie professionnelle en raison du fort endettement des étudiantes, des emplois précaires, du manque de services de garde d'enfants et de l'inégalité salariale.

Nous recommandons que le gouvernement agisse dans sept domaines clés afin d'améliorer les perspectives économiques pour les plus jeunes femmes canadiennes.

Premièrement, s'attaquer au problème du sous-emploi et des emplois précaires. Les jeunes Canadiens et Canadiennes ont été et sont encore parmi les plus touchés par le ralentissement économique et restent dans l'ensemble très bien éduqués, mal payés et sous-employés. Les femmes au Canada ont beaucoup plus de chance que les hommes de travailler à temps partiel, d'avoir plusieurs emplois en même temps et d'occuper un emploi précaire. En outre, les jeunes femmes sont parmi celles qui ont le plus de chance d'occuper un emploi à temps partiel ou temporaire.

Bien que certaines se retrouvent dans ces emplois parce qu'elles le désirent, un grand nombre travaillent plus du nombre d'heures d'un emploi à temps plein en combinant plusieurs emplois précaires, ou souhaiteraient travailler davantage mais ne peuvent pas trouver de services de garde abordables.

Les filles et les femmes doivent avoir accès à des emplois décentes — des emplois productifs et sources d'un revenu équitable — à un lieu de travail sécuritaire, à la protection sociale pour les familles, et elles doivent avoir de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale. Les gens doivent pouvoir être libres d'exprimer leurs préoccupations, de se rassembler, et de participer à la prise de décisions qui ont des répercussions sur leur vie, et il faut aussi des possibilités égales et un traitement équitable des hommes et des femmes.

Notre seconde recommandation vise à combler l'écart salarial. Le gouvernement doit mettre en oeuvre les recommandations formulées par le Groupe de travail sur l'équité salariale. Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage à ce sujet.

Troisièmement, il faut s'attaquer sérieusement au problème des services de garde à l'enfance. Des recherches ont démontré que les investissements dans les services de garde d'enfants augmentent la participation au marché du travail, augmentent le produit intérieur brut et favorisent le dynamisme économique des communautés locales. Seulement un enfant canadien sur cinq a accès à une place dans une garderie accréditée et réglementée, bien que 70 p. 100 des mères canadiennes fassent partie de la main-d'oeuvre rémunérée.

• (1655)

Quelque chose ne tourne pas rond, et on ne peut y remédier que si le gouvernement fédéral collabore avec les provinces dans le but d'établir un système pancanadien d'éducation et de garde à la petite enfance qui soit sans but lucratif, public, de haute qualité, accessible, inclusif, abordable et qui donne au Québec une compensation adéquate pour le réseau qui est déjà en place.

Ce n'est pas seulement la bonne chose à faire; c'est ce qui est le plus intelligent et le plus responsable à faire d'un point de vue budgétaire.

Quatrièmement, il faut investir dans les services publics. La privatisation et la sous-traitance des emplois du secteur public représentent une menace à la disponibilité d'emplois stables et de qualité pour les femmes, et ce n'est pas une attitude responsable d'un point de vue budgétaire. La disparition de services publics dans les collectivités signifie que les jeunes femmes doivent effectuer davantage de travail non rémunéré. Cela signifie aussi moins d'argent dans les économies locales. Ce n'est pas le moment de faire des compressions budgétaires si l'on souhaite améliorer les perspectives économiques pour les jeunes femmes canadiennes.

Cinquièmement, il faut accorder la priorité à la sécurité de la retraite. Le débat actuel sur les modifications à apporter au régime de retraite public et à la sécurité de la vieillesse est particulièrement troublant. Bien que la question de la retraite semble être une inquiétude que pour la population plus âgée du Canada, c'est la génération actuelle de jeunes travailleurs et travailleuses ainsi que les générations futures qui feront le plus les frais de ces changements. Il est ironique que les jeunes entendent qu'il est dans leur intérêt de réduire la Sécurité de la vieillesse alors qu'ils gagnent moins et travaillent plus longtemps, n'ont jamais été aussi endettés et qu'il est évident que les régimes d'épargne privés ne sont pas suffisants. Ce n'est pas trop demander que de vouloir prendre sa retraite dans la dignité et il est injuste de vouloir retirer ce droit élémentaire aux jeunes travailleurs et aux jeunes travailleuses au nom d'intérêts économiques à court terme.

Sixièmement, il faut assurer l'accès à l'éducation et à la formation et réduire la dette étudiante. Il est inacceptable que les étudiants canadiens doivent souscrire à des dettes qu'il leur faudra une vie entière à rembourser afin d'avoir accès à l'éducation, surtout lorsqu'on sait que l'obtention d'un diplôme ne garantit pas l'obtention d'un meilleur emploi. Au cours des deux dernières décennies, les frais de scolarité au Canada ont augmenté plus vite que le taux d'inflation. Aujourd'hui, la dette moyenne d'un étudiant est de 27 000 \$. En raison de l'absence d'une politique nationale cohérente en matière d'éducation postsecondaire, les politiques qui encadrent l'accès aux études et le financement de celles-ci diffèrent considérablement d'une province à l'autre. Dans l'ensemble du Canada, près de 430 000 étudiants ont dû emprunter pour financer leur éducation. D'ici 2013, la dette étudiante canadienne atteindra 13 milliards de dollars.

Il nous faut aussi envisager d'accroître les possibilités qu'ont les jeunes femmes d'avoir accès à de la formation axée sur les compétences et de se lancer dans des carrières dans le domaine des métiers et des technologies. Le gouvernement peut favoriser la participation de ces femmes à ces parcours de carrière en appuyant les programmes d'apprentissage destinés aux jeunes ainsi que les programmes d'insertion professionnelle; en finançant des programmes de formation à l'employabilité et des programmes de transition, ceux qui incitent les femmes à obtenir de la nouvelle formation dans le domaine des métiers et de la technologie; et en répondant aux besoins des femmes pendant leur formation ou leur apprentissage. Une fois leur carrière entamée, il faut instaurer une culture du travail qui soit favorable aux femmes, qui leur permette de concilier leur travail et leur famille, et s'assurer de faire de l'égalité des sexes une composante des programmes de perfectionnement de la main-d'oeuvre.

Septièmement, il faut résoudre les problèmes de la pauvreté, du chômage et de la violence chez les femmes autochtones et les femmes handicapées. Les défis auxquels sont confrontés ces deux populations vulnérables sont bien documentés. Les jeunes femmes autochtones et handicapées pourraient bénéficier de meilleures

politiques et pratiques d'équité en matière d'emploi, de programmes spéciaux destinés à faciliter l'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi, et d'un plan d'action national pour mettre un terme à la violence contre les femmes.

Enfin, le libellé de la motion dont cette étude est le résultat demande quels changements Condition féminine Canada devrait apporter à son approche. Le changement le plus fondamental qui doit être fait est la méthode de financement des organisations qui représente les femmes. Sans financement de base et des fonds pour la recherche, l'élaboration de politiques ou la sensibilisation, la capacité des organisations représentant les femmes à proposer des solutions novatrices pour améliorer les réalités économiques des femmes et des jeunes est sérieusement diminuée. Le financement des activités de recherche et de sensibilisation doit être réinstauré, et il faut remédier à l'absence de financement de base.

Afin d'améliorer les perspectives économiques pour les filles canadiennes, le Canada doit s'engager véritablement à assurer l'égalité des sexes. Notre avenir en dépend.

Merci. Je prie les interprètes de m'excuser si j'ai parlé trop vite.

• (1700)

La présidente: Merci beaucoup, madame Byers. Vous avez pris moins de dix minutes et nous vous en remercions parce que ça veut dire qu'il y aura plus de temps pour les questions.

Madame Lahey, la parole est à vous, vous avez 10 minutes.

Mme Kathleen A. Lahey (professeure, Faculté de droit, Université Queen's, à titre personnel): Merci de m'avoir invitée aujourd'hui.

Je trouve que votre étude, qui est très importante, commence bien et c'est pour moi un honneur de pouvoir y participer.

J'aimerais revenir sur la question de la forte relation entre l'égalité des femmes et les perspectives économiques des filles. La relation est une évidence, comme le suggère le plus récent rapport publié en 2010 par l'UNICEF. Relativement aux politiques visant l'égalité économique des femmes et les perspectives des filles et des garçons, on trouve dans le rapport ce qui suit:

... l'égalité des sexes entre adultes, exprimée sous la forme d'une jouissance égale de droits et de relations réciproquement respectueuses dans les sphères publique et privée, offre un contexte essentiel permettant aux filles et aux garçons d'apprendre les attitudes et comportements égalitaires de genre qui favoriseront le développement humain et l'atteinte, avec le temps, d'objectifs de développement.

Cette idée a été répétée par toutes les grandes organisations internationales, par divers gouvernements et se retrouve dans d'innombrables études; il s'agit d'un fait incontestable. Je me permets d'y accorder beaucoup d'importance parce que l'idée se retrouve dans le rapport de l'UNICEF sous forme de commentaire sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que dans d'autres documents de source internationale qui traitent de l'égalité des femmes.

J'ai également choisi de commencer par cette idée parce que le comité s'interroge sur les mesures qui pourraient être mises en oeuvre pour assurer la prospérité future des filles canadiennes. Permettez-moi de vous rappeler que le Canada est sans doute le pays le mieux placé pour répondre à cette question, car nous sommes le premier pays à avoir fait de grands progrès en matière d'égalité des sexes. En effet entre 1975 et 1995, le Canada a fait le nécessaire pour pouvoir se classer au premier rang, pendant la deuxième moitié des années 1990, dans l'indicateur des disparités entre les sexes dans le développement humain de l'ONU.

Ce n'est pas nouveau pour le Canada, où, à une époque, il y avait des femmes qui étaient catapultées dans des postes qui leur assuraient une égalité accélérée, phénomène qui ne s'est pas réalisé ailleurs dans le monde. Il est aussi important de mettre l'accent sur le lien entre l'égalité des femmes et les perspectives économiques des filles, parce que, malheureusement depuis 2000, le Canada a perdu sa capacité, pourtant reconnue à l'échelle mondiale, d'assurer l'égalité des femmes.

Au tableau 1, que j'ai joint au mémoire que j'ai distribué au comité, vous verrez que depuis 2005 tous les indices font état de la détérioration de la condition féminine. Par conséquent, les contextes politique, social et économique qui sont nécessaires pour que les filles, élevées dans un contexte de parité des sexes, aient confiance en leur prospérité future n'existent plus.

Au tableau 1, vous trouverez les détails des classements. Il faut savoir qu'il s'agit d'une question gravissime, qui a été confirmée non seulement par les Nations Unies, mais également par Social Watch, organisme respecté voué à l'égalité sociale, et le Forum économique mondial, qui s'intéresse essentiellement aux questions de nature économique. Vous verrez qu'en moins de 10 ans à peine, le Canada est passé du premier rang, au début des années 2000, au dix-huitième rang de l'indicateur onusien.

Les changements de politiques se font rapidement ressentir au niveau de l'égalité des femmes. Je vous ai fourni les mêmes données pour l'Espagne, qui, à l'époque où le Canada était au premier rang, se classait en 21^e position. Vous constaterez en étudiant la colonne du tableau 1 que parallèlement au déclin du Canada, l'Espagne, tout simplement en mettant en oeuvre les mêmes politiques que celles que nous avons entre 1976 et 1995-2000, a quasiment réussi à se hisser au même rang qu'occupait le Canada après avoir mis en oeuvre ses politiques visant l'égalité des femmes.

•(1705)

Ainsi les politiques ont leur importance, car l'égalité des femmes est extrêmement fragile tout en profitant au maximum de politiques qui en font la promotion.

Je passe à mon deuxième argument, à savoir des renseignements concernant ce qui a contribué au déclin de la condition féminine au Canada en si peu de temps. S'agissant de la position économique des femmes au Canada aujourd'hui, les femmes accomplissent environ 45 p. 100 de toutes les tâches rémunérées au Canada. Ce chiffre n'a pas changé depuis 30 ans alors qu'on a commencé à en faire le calcul. En même temps, les femmes continuent d'accomplir 64 p. 100 de toutes les tâches non rémunérées. Quand on additionne, on constate que les femmes font plus que la totalité du travail accompli au pays, bon an mal an. Ces deux chiffres n'ont pas changé.

Par ailleurs, elles touchent 36 p. 100 du revenu national total. Les femmes travaillent davantage et touchent beaucoup moins que les hommes. Cette situation n'a à peu près pas changé au cours des 15 à 20 dernières années et cela explique que la situation des femmes se détériore. On a pu le constater sur tous les plans, la fiscalité, l'instruction, la position sociale et autres au Canada.

J'aimerais attirer votre attention sur le revenu des femmes pour un travail à temps plein en tant que pourcentage de celui des hommes, suivant le niveau d'instruction. Il faut reconnaître que c'est grâce à un niveau d'instruction supérieur que les femmes au Canada ont réussi à gagner du terrain comme elles l'ont fait. Toutefois, d'après les données de Statistique Canada dans sa publication « Les femmes au Canada », on constate que l'écart pour les femmes détenant un diplôme universitaire au Canada en 2000 était plus large que ce qu'il était pour le même niveau d'instruction en 1990.

Ma principale recommandation est que le comité demande à Condition féminine Canada de continuer d'évaluer en détail l'impact sur les sexes de chaque politique adoptée par le gouvernement fédéral.

Merci.

•(1710)

La présidente: Merci beaucoup.

Pour la première série de questions, la parole est au représentant du caucus conservateur.

Monsieur Albas.

M. Dan Albas: Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être venues aujourd'hui et d'avoir fait leurs exposés. Je suis ravi que vous puissiez participer à notre étude.

Madame Lahey, vous avez présenté des statistiques concernant la participation des femmes à divers secteurs de l'économie. Dans le secteur de la construction, 7 p. 100 des travailleurs sont des femmes, 7 p. 100 des travailleurs dans les métiers et le transport sont des femmes, 22 p. 100 des ingénieurs sont des femmes, 21 p. 100 des travailleurs des industries primaires sont des femmes et 31 p. 100 des travailleurs manufacturiers sont des femmes. Pouvez-vous me dire d'où vous tirez ces chiffres?

Mme Kathleen A. Lahey: Je peux vous donner la source première qui est l'article que j'ai publié dans *the Canadian Journal of Women and the Law*, volume 22, numéro 1, 2010. Il s'agit là entièrement de statistiques publiées dans les études de Statistique Canada.

M. Dan Albas: Parfait. Savez-vous sur quelle année porte...?

Mme Kathleen A. Lahey: Il y a plusieurs années, en l'occurrence. Les études ont été menées à bien à des moments différents. Toutefois, il s'agit des données les plus récentes dans chaque cas.

M. Dan Albas: Le sujet est vaste et englobe beaucoup de renseignements. Je vous remercie de nous avoir donné ces statistiques aujourd'hui, car je ne savais pas quelle était la participation des femmes dans ces industries.

Je m'adresse maintenant à la représentante du Congrès du travail du Canada. Merci d'être venue et d'avoir présenté votre exposé. Je tiens à signaler que dans les notes d'information que la bibliothèque nous a fournies, on dit que le Congrès du travail du Canada est « l'organisation qui encadre la plupart des syndicats nationaux et internationaux au Canada, les dix fédérations du travail provinciales et les deux territoriales et des douzaines de conseils du travail de district » et représente plus de trois millions de syndiqués.

Savez-vous combien de travailleuses le CTC représente?

Mme Barbara Byers: Plus de la moitié de nos membres sont des femmes.

Mme Vicky Smallman (directrice nationale, Service de la condition féminine et droits de la personne, Congrès du travail du Canada): Oui en fait c'est exact. Je pense que c'est plus près de 60 à 64 p. 100 de nos membres qui sont des femmes.

M. Dan Albas: Dans ma région, avant la crise financière que nous avons connue il y a quelques années, en Colombie-Britannique — et c'est là d'où je viens — il était énormément question de pénurie de compétences et de travailleurs. Récemment, dans les médias, on a signalé que la situation devenait urgente. Il y a eu certains rapports... en effet, une des questions les plus pressantes pour le patronat à l'échelle du pays semblerait être la pénurie de travailleurs spécialisés.

Selon l'enquête du *Globe and Mail*, deux tiers des dirigeants d'entreprise disent qu'ils ont du mal à trouver des employés qualifiés et un tiers d'entre eux affirment que la pénurie de main-d'oeuvre devient si aiguë que cela les empêche de faire prospérer leur entreprise aussi rapidement qu'ils le pourraient.

Avez-vous pu déterminer auprès de celles que vous représentez que les jeunes femmes aujourd'hui sont susceptibles d'être intéressées par un métier spécialisé?

• (1715)

Mme Barbara Byers: En fait, nos groupes affiliés ont beaucoup travaillé sur cette question, particulièrement dans les métiers de la construction où il y a beaucoup de formation. Pour ce qui est d'un travail de proximité auprès des jeunes filles et des jeunes femmes, de façon générale nous nous occupons essentiellement de recyclage.

Le besoin existe assurément car les gens sont attirés par les métiers. Dans ce cas-ci également, souvent c'est par manque de ressources financières que les gens n'ont pas accès à la formation. En partie, il y a aussi la question de l'accès à des garderies. Tous ces facteurs interviennent. Il y a quelques années, le CTC en collaboration avec les employeurs et les manufacturiers canadiens ont élaboré un site Internet concernant les femmes et les métiers plus particulièrement. Il y a donc des initiatives en ce qui concerne les femmes et les métiers et la technologie.

M. Dan Albas: Je vous remercie d'avoir soulevé la question.

Vous dites que certains groupes affiliés ont fait de la recherche et je crois savoir...

Mme Barbara Byers: Ils ont tenté d'attirer les femmes dans ces métiers-là.

M. Dan Albas: D'accord. Autrement dit, c'était un travail de proximité, n'est-ce pas?

Pouvez-vous nous dire de quels groupes il s'agit? Se situent-ils au niveau fédéral ou plutôt provincial? Travaillent-ils dans un seul secteur?

Mme Barbara Byers: Ceux qui ont fait un travail important en particulier dans le cas des métiers spécialisés sont essentiellement les syndicats de la construction car encore une fois ce sont eux qui s'occupent intensément de programmes d'apprentissage.

La Fédération du travail de l'Ontario a organisé il y a trois ou quatre ans une excellente conférence sur les femmes et les métiers et on a réuni des femmes de toute la province qui ont travaillé dans les corps de métier afin de trouver la façon de faire la promotion de ces métiers. Certains syndicats organisent des conférences qui portent sur les femmes et les métiers plus précisément.

Il y a quelques années, j'ai été conférencière à une réunion sous le thème de « Soeurs dans la fraternité ». Il s'agissait de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique et du Canada. Certes, des mesures ont été prises mais il faudrait faire encore davantage.

M. Dan Albas: Madame la présidente, pour que ça ne se perde pas, vous avez parlé de la création d'un site Internet plus particulièrement par un organisme ontarien qui en avait fait un outil de sensibilisation, n'est-ce pas?

Mme Barbara Byers: Non. Le Congrès du travail du Canada, de concert avec l'Association des manufacturiers canadiens a... il s'agissait d'expliquer l'intérêt pour les employeurs, pour les syndicats comme pour les femmes plus particulièrement, de compter sur une main-d'oeuvre féminine dans les corps de métier.

M. Dan Albas: Encore une fois, je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit mais vous dites qu'il y a beaucoup d'efforts de sensibilisation. Toutefois, il en faudrait davantage.

Parlons plus particulièrement des métiers de la construction. Que pourrait-on faire de plus dans ce domaine précis... pour sensibiliser? Je sais qu'il y a de nombreux programmes de mentorat. Quelles autres suggestions auriez-vous pour consolider la présence des femmes dans ces secteurs si elles choisissent d'exercer un métier?

Mme Barbara Byers: Je ne dirais pas que les programmes d'apprentissage concernent uniquement le secteur de la construction car il y a des apprentis qui passent d'un secteur industriel au secteur public et à l'industrie de la construction.

Comme nous l'avons dit, il y a des programmes qui méritent d'être appuyés auprès des organisations qui visent à attirer les femmes, qu'il s'agisse de jeunes femmes ou de femmes qui se recyclent. De façon générale, nous devons appuyer davantage les programmes d'apprentissage au Canada.

Je voudrais revenir sur une chose dont toutes les femmes ont besoin pour pouvoir travailler ou intégrer le marché du travail. Il faut les appuyer pour ce qui est de leur instruction. Il faut les appuyer si elles ont des enfants. Elles doivent savoir qu'une fois qu'elles auront terminé leur formation qui signifie un investissement, elles vont pouvoir trouver un emploi pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

M. Dan Albas: Il faudra qu'on s'en souvienne.

La présidente: Excusez-moi, votre temps est écoulé.

La parole est à Mme Boutin-Sweet pour sept minutes.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Merci, mesdames. J'ai beaucoup apprécié vos présentations et vos recommandations.

On parle ici de promouvoir particulièrement la participation des filles à l'économie de la société. Tous les groupes ont parlé du besoin d'équité financière entre les filles et les garçons. Vous ne les avez peut-être pas entendus tout à l'heure, mais les deux groupes de témoins que nous avons reçus avant vous l'ont dit: il n'y a aucune possibilité d'équité économique sans équité salariale.

Madame Byers, vous avez mentionné spécifiquement que l'équité salariale est un projet qui revient souvent, mais qui est toujours laissé de côté. Au Québec, l'équité salariale, c'est chose faite. J'y ai personnellement participé et j'ai vu les résultats. Ce n'est pas parfait, mais cela s'est fait. Cela implique que pour un travail équivalent, les hommes et les femmes reçoivent un salaire semblable ou pareil.

Vous avez dit très peu de choses à cet égard parce que cela avait l'air d'aller de soi pour vous. Toutefois, j'aimerais vous entendre en parler encore un peu plus, s'il vous plaît.

• (1720)

[Traduction]

Mme Barbara Byers: La première chose serait d'adopter les recommandations du Groupe de travail sur l'équité salariale qui remontent à 2004. Ce sont de bonnes recommandations qui profiteront aux femmes d'un bout à l'autre du pays.

Pour certaines d'entre nous ici présentes qui étaient de jeunes activistes — et notamment moi — les choses allaient changer après 10 années d'effort. Toutefois, 30 ans plus tard, nous nous retrouvons et l'écart de salaire entre les sexes est à peu près le même que ce qu'il était quand nous étions plus jeunes.

À vrai dire, il ne s'agit pas d'un salaire égal pour un travail égal mais bien d'un salaire égal pour un travail de valeur égale. Cela signifie qu'il faut que nous payions les femmes pour la valeur du travail qu'elles accomplissent plutôt que de réduire l'échelle salariale quand il s'agit d'un métier exercé surtout par des femmes. Cela fait une grande différence.

Il y a des années, j'ai rencontré une femme qui avait eu gain de cause à cet égard dans un hôpital de Saskatchewan et elle m'a dit toute la différence que cela signifiait pour elle. Elle pouvait acheter une petite maison pour elle et ses deux enfants. Elle constatait une énorme différence entre le salaire qu'elle touchait avant le nouveau régime.

Si nous n'avons pas beaucoup développé ce point c'est parce qu'en toute franchise, il faudrait remonter à 2004. Dépoussiérons ce rapport. Assurons-nous de mettre en oeuvre les recommandations qu'il contient et nous pourrions aller de l'avant.

Il faut se rappeler que les femmes de la fonction publique fédérale ont perdu leurs droits à l'équité salariale avec l'avènement de la Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public, qui ne sera pas équitable et qui ne va pas rémunérer les travailleuses selon leurs besoins.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: On dit que les jeunes femmes ont besoin d'avoir un peu plus confiance en elles. Si elles faisaient le même salaire que les hommes, ce serait déjà un bon début.

Vous avez aussi dit que les femmes, puisqu'elles occupent souvent des emplois précaires ou à temps partiel, sont moins bien rémunérées et que, souvent, elles n'ont pas accès à l'assurance-emploi et ne peuvent donc pas bénéficier de congés de maternité, de congés de maladie, etc. D'après vous, qu'est-ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour aider les femmes à se sortir de ce genre de situation et éviter qu'elles n'accusent un retard, encore une fois?

[Traduction]

Mme Barbara Byers: Depuis longtemps nous préconisons... Quiconque fréquente la Colline parlementaire sait que nous préconisons depuis longtemps que le système d'assurance-emploi soit modifié pour fixer le nombre d'heures ouvrant droit à des prestations à 360 pour tout le monde. Cela signifie que bien des femmes et bien des jeunes auraient droit à l'assurance-emploi pour des périodes plus ou moins longues de chômage.

C'est un enjeu crucial. Quand le système a été modifié et qu'on est passé de l'accumulation de semaines à l'accumulation d'heures, je ne pense pas qu'on ait prévu que le nombre d'heures allait être fixé à un niveau si élevé que cela en exclurait l'accès à un grand nombre de personnes. Et c'est effectivement le cas.

Il y a un certain nombre d'années, j'ai rencontré une femme qui m'a expliqué qu'entre sa première grossesse et sa deuxième grossesse, le système avait été modifié et elle n'était plus admissible alors qu'elle l'aurait été si rien n'avait changé.

S'il fallait faire quelque chose, ce serait de réduire le nombre d'heures nécessaire pour avoir droit à l'assurance-emploi car ainsi les femmes auront plus de chance d'avoir accès à des prestations parentales.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Merci, madame.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à Mme Freeman.

[Traduction]

Mme Mylène Freeman: Merci à vous tous d'être venus et merci pour le travail que vous faites. Ma reconnaissance s'adresse à nos témoins de la Fondation Filles d'action et aux représentantes du YWCA parce que je n'ai pas eu la chance de l'exprimer plus tôt.

Madame Lahey, la Banque mondiale a fait la preuve que le Canada ne s'en tirait pas aussi bien que les autres pays de l'OCDE s'agissant de l'égalité. J'espère que ma question est aussi tendancieuse que je le souhaite.

Pouvez-vous me dire pourquoi c'est le cas? Pouvez-vous me dire ce que cela signifie pour l'étude du comité et quelles recommandations vous feriez au gouvernement fédéral à l'égard des débouchés économiques offerts aux femmes et aux filles?

● (1725)

Mme Kathleen A. Lahey: Oui, volontiers.

Divers facteurs ont contribué à l'élargissement de l'écart économique entre hommes et femmes. Dans mon mémoire, à la section IX, « Refus d'appuyer l'égalité économique des femmes », je résume ce que j'estime être les facteurs qui éclairent énormément la situation au Canada. C'est un peu une réponse hachurée mais c'est là que se trouve la réponse. Dans ce mémoire, je discute de certaines mesures fiscales, sociales et budgétaires, mesures qui toutes ont eu une incidence très négative sur l'égalité économique des femmes au Canada. Ces mesures...

La présidente: Excusez-moi madame. Il va falloir que les membres du comité se penchent sur ces données. Notre temps est écoulé mais je vous remercie.

Je reviens sur la présentation de questions par écrit. Tout d'abord, la séance du 14 mars aura lieu à la salle 160, 1 Wellington. Les membres du comité ont tous reçu un extrait des Journaux de la Chambre des communes concernant le Budget principal des dépenses dont le comité est saisi. Vous avez reçu cela le 1^{er} mars.

Mme Roxanne James (Scarborough-Centre, PCC): J'invoque le Règlement.

La présidente: Allez-y.

Mme Roxanne James: Vous levez les yeux au ciel mais ne pouvons-nous pas discuter de ces questions après le départ de nos témoins? Il ne reste que trois minutes et je voudrais que nous puissions poser d'autres questions pendant que nous en avons encore le temps.

La présidente: Madame James, le problème est que nous devons partir à 17 h 30. Nous ne pouvons pas rester au-delà de 17 h 30. Je n'ai que quelques minutes maintenant pour vous transmettre ces informations.

Madame Bateman.

Mme Joyce Bateman: J'invoque le Règlement.

N'est-ce pas là un manque de courtoisie à l'égard de notre comité? Il y a déjà eu une interruption et maintenant nous passons à des questions d'intendance. Nos témoins ont parcouru une grande distance pour venir ici. C'était tellement encourageant d'entendre parler du travail accompli par la Fondation Filles d'action et le YWCA. Les gens comme Barbara Byers et Kathleen Lahey auront désormais des étudiants mieux préparés grâce au travail de la Fondation Filles d'action et du travail remarquable du YWCA. Selon moi, il est important que nous tirions parti de l'expérience de nos témoins.

La présidente: Merci

Madame Freeman.

Mme Mylène Freeman: Je trouve ça un peu exagéré. Notre comité effectue une étude importante avec la participation d'excellents témoins que nous sommes ravis d'accueillir, et la raison pour laquelle nous devons interrompre nos délibérations est que votre gouvernement a proposé une motion d'attribution de temps. Vous devriez donc vérifier les faits quant à vos agissements au Parlement avant de sermonner la présidente...

La présidente: Merci.

Madame James, vous pouvez poursuivre et nous lèverons ensuite la séance.

Mme Roxanne James: Au nom des membres du comité de ce côté-ci de la table, je tiens à dire qu'il est important que nous agissions tous en adultes. Je ne pense pas que les propos tenus par les membres de l'autre côté soient dignes de parlementaires et je prie nos témoins de les excuser.

Merci.

La présidente: La greffière vous enverra un courriel concernant les renseignements que je n'ai pas pu vous transmettre.

Quant à des questions supplémentaires, envoyez vos questions par écrit à la greffière qui les acheminera aux témoins. Ici en comité, le nombre de questions est assujéti à des restrictions. Il y a des contraintes de temps et les contraintes de notre Règlement. Hormis cela, il n'y a pas de restriction. Le comité peut demander aux témoins de répondre à n'importe quelle question, si bien que je vous invite à présenter vos questions par écrit à la greffière qui les transmettra aux témoins qui ont comparu aujourd'hui.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>